

---

## Licences pour les services de vidéo à la demande (VoD)

*Aide-mémoire*

---

### Principe et droits concernés

Quiconque veut proposer des films à ses clients dans le cadre d'un service de vidéo à la demande a besoin pour cela de l'autorisation des titulaires de droits concernés. D'après le droit suisse, l'introduction et la proposition d'un film sur une plate-forme de VoD impliquent les droits de reproduction (art. 10, al. 2, let. a LDA) et le droit de mise à disposition (art. 10, al. 2, let. c LDA). Ce principe s'applique à toutes les formes de VoD, donc aussi à la SVoD (Subscription VoD/VoD en abonnement), FVoD (Free VoD/VoD gratuite), etc.

### Titulaires de droits concernés dans le domaine cinématographique

Pour pouvoir intégrer un film dans un service de VoD, il faut pour commencer un contrat avec la société productrice dudit film, contrat qui octroie une licence pour les droits en question sur un certain territoire et pour une certaine durée.

Toutefois, le producteur du film ne dispose pas de tous les droits requis. Il faut encore se procurer certains droits par l'intermédiaire des sociétés de gestion :

- de manière générale, les droits sur la musique du film nécessitent une licence par contrat avec SUISA ;
- pour les films provenant de Belgique, du Canada francophone, d'Espagne, de France, de la Principauté de Monaco, d'Italie, du Luxembourg, d'Argentine, de Suisse et Liechtenstein, les droits d'auteur des scénaristes et réalisateurs doivent faire l'objet d'une licence par contrat avec les deux sociétés de gestion SSA et SUISSIMAGE, étant donné que les auteurs ont préalablement cédé leurs droits aux sociétés de gestion et se les réservent dans ces pays-là dans leur contrat avec le producteur.

Par souci de simplicité, SUISA propose à ses clients désireux de mettre à disposition des films en provenance des pays susmentionnés (Belgique, France, Principauté de Monaco, Italie, Canada francophone, Luxembourg, Argentine, Espagne, Suisse et Liechtenstein) un contrat additionnel avec la SSA/SUISSIMAGE, en plus de ses propres contrats.

### Des questions?

**Contact SSA:** rue Centrale 12/14, CP 7663, 1022 Lausanne, tél. 021 313 44 55, E-Mail [servicejuridique@ssa.ch](mailto:servicejuridique@ssa.ch)

**Contact SUISSIMAGE :** Neuengasse 23, 3001 Bern, Tel. 031 313 36 36

*Berne/Lausanne, février 2017*